

INVESTIR ET MAITRISER NOS DEPENSES ...

Madame, Monsieur,
Mes chers Concitoyens,

En ce début d'été, j'ai le plaisir de vous adresser quelques mots sur l'action municipale de ce premier semestre.

Fidèles à nos engagements, nous continuons à poursuivre nos efforts pour entretenir, valoriser et préparer l'avenir de notre commune, avec, comme ligne directrice, une gestion rigoureuse du budget communal au service de l'intérêt général.

C'est dans cet esprit, également, que le 11 avril dernier le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2025 que vous pourrez découvrir plus en détail dans ce journal.

Parmi les réalisations marquantes de ces dernières semaines, la démolition d'une maison menaçant de s'effondrer ainsi que celle d'une grange appartenant à un particulier ont constitué une étape importante dans notre projet de requalification du cœur de village. Au-delà de l'aspect visuel, ces chantiers ouvrent la voie à de nouvelles perspectives d'aménagement, plus cohérentes avec les besoins des habitants et notre vision d'un cadre de vie plus convivial, plus accessible et plus dynamique.

Nous savons que chaque euro dépensé doit être utile. C'est pourquoi les investissements qui seront réalisés seront soigneusement étudiés, en tenant compte à la fois des urgences et des priorités à long terme sans oublier d'éventuelles suggestions dans la mesure où elles seraient réalistes. Ce n'est que grâce à cette rigueur que nous pourrons mener nos projets tout en maintenant l'équilibre de nos finances locales.

Dès la rentrée, d'autres travaux de réfection de voiries communales débiteront afin de renforcer la sécurité et de mieux connecter les différents « villages » de notre commune.

Ensemble, continuons à faire de Saint-Just un endroit où il fait bon vivre.

Bonne lecture à tous. Très cordialement,

François CHAUTARD

Maire



Budget communal

Réalisées 2024 Prévues 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	134 493,11 €	162 454,83 €
Déficit d'investissement reporté	37 219,99 €	38 324,65 €
Emprunts et dettes assimilées	7 173,39 €	7 628,04 €
Subventions d'équipement versées	23 063,47 €	22 560,24 €
Immobilisations corporelles	67 036,26 €	93 941,90 €

CAP SUR

L'INVESTISSEMENT

Préparer l'avenir en préservant l'essentiel : nous faisons le choix audacieux de l'investissement tout en tenant compte du contexte

actuel. Qu'il s'agisse d'infrastructures, de services ou de transition écologique, le cap est mis sur des projets concrets qui dessinent de demain, au service de tous les habitants.

Réalisées 2024 Prévues 2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT	96 168,46 €	162 454,83 €
Excédent reporté	- €	- €
Virement de la section de fonctionnement	- €	68 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sect.	1 042,67 €	2 336,19 €
Dotations fonds divers et réserves	53 490,79 €	55 576,44 €
Subventions d'investissement	41 635,00 €	36 542,20 €

De 2024 à 2025, les dépenses d'investissement passent de 134 493 € à 162 455 € soit une progression de plus de 20 %. Cette hausse s'explique notamment par une forte augmentation des immobilisations corporelles (de 67 036€ à près de 94 000 €), en partie en vue d'améliorer les infrastructures communales. Une partie importante du financement provient d'un virement de la section de fonctionnement de 68 000 €, afin de réinjecter des ressources dans des projets durables.

Réalisées 2024 Prévues 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:	239 673,64 €	509 370,07 €
Charges à caractère général	113 901,82 €	299 984,23 €
Charges de personnel et frais assimilés	89 813,75 €	95 000,00 €
Atténuation de produits	4 738,53 €	4 738,53 €
Virement à la section d'investissement	- €	68 000,00 €
Amortissements	1 042,67 €	2 336,19 €
Autres charges de gestion courante	28 811,10 €	36 700,00 €
Charges financières	1 365,77 €	1 611,12 €
Charges exceptionnelles	- €	1 000,00 €

REALISME ET

AMBITION...

Nul ne sait ce que l'avenir nous réserve et la menace d'une hausse significative des charges générales est loin d'être écartée pour cette année. Nous en tenons compte et comme vous le constatez, nous veillons à ce que la plupart de nos indicateurs restent stables comme les charges de personnel qui évoluent modérément.

Du côté des recettes, l'accent est mis sur la fiscalité locale ainsi que sur les dotations et subventions, montrant un bon niveau de confiance de nos partenaires institutionnels. Nous restons soucieux de maintenir un cadre financier sain sans oublier, pour autant, de continuer à développer nos projets de réhabilitation communaux (centre bourg...)

Réalisées 2024 Prévues 2025

RECETTE DE FONCTIONNEMENT	544 167,17 €	509 370,07 €
Excédent de fonctionnement reporté	143 327,06 €	276 616,90 €
Rbts. sur rémunérations du personnel	13 277,31 €	500,00 €
Produits du sce des domaines et ventes	168 264,27 €	15 410,00 €
Impôts et taxes	11 300,22 €	7 912,00 €
Fiscalité locale	88 463,00 €	93 163,00 €
Dotations subventions et participations	110 984,00 €	109 666,17 €
Revenus des immeubles	7 699,16 €	6 000,00 €
Produits financiers	3,15 €	2,00 €
Produits exceptionnels	849,0 €	100,0 €

**Pas d'augmentation de la fiscalité locale : Propriétés bâties : 33.05%. Propriétés non bâties : 73.76%.
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8.57%**

Transformation du centre bourg

Démolition Aménagement et Réhabilitation

Il y a quelques semaines, une vieille bâtisse délabrée a été démolie en plein cœur du bourg.

Profitant de l'arrêté de circulation lié à cette opération, à quelques centaines de mètres c'était au tour d'une ancienne grange frappée d'alignement appartenant à un particulier. Ces deux actions menées presque simultanément et dégagant de l'espace ont été appréciées par la population. La vue de vieux bâtiments quand on arrive dans un bourg ou qu'on le traverse n'a rien d'attrayant. Il faudra maintenant



se réapproprier cet espace et la municipalité, dont c'est « un peu le job » constate, comme très souvent, que **ce ne sont pas les idées qui manquent, il y a donc de quoi faire...**

Une autre vie pour l'ancienne colo ?



Ce bâtiment édifié en 1810, certains l'appellent « Le Prieuré » et d'autres l'ancienne colo des sœurs en souvenir d'une de ses dernières affectations. Il fait incontestablement partie de notre Patrimoine.

Aujourd'hui, il est condamné si rien n'est fait pour lui donner une nouvelle vie. Là aussi, des pistes sont à l'étude sans que nous puissions trop nous avancer pour l'instant. Quelle qu'en soit la nature, le projet qui sera retenu devra obligatoirement avoir des retombées positives sur notre Région et notre Département. Bien entendu, de gros travaux seront nécessaires pour adapter ce lieu à sa nouvelle vocation.

Nous mettrons un point d'honneur à inscrire dans une dynamique collaborative, portée par les élus locaux, bien entendu mais ouverte à de nombreux partenariats. C'est à ce titre que nous souhaitons également que notre Territoire en assume une partie du portage.

Nous sommes réalistes, seuls nous aurons du mal car il nous manquera toujours les finances et même notre farouche volonté de nous battre pour y arriver n'y suffira pas.

Aujourd'hui c'est la Communauté de Communes Livradois Forez qui en est propriétaire par le biais de l'Etablissement financier (Epf Smaf), un patrimoine qui, nous l'imaginons



volontiers, ne suscite pas un grand intérêt pour elle et dont (là encore nous l'imaginons) elle se débarrasserait bien...

Déjà, de nombreux contacts ont été lancés, une étude d'opportunité réalisée, d'autres RDV auront lieu dans les semaines et les mois qui vont suivre...

Ce patrimoine, véritable héritage du passé de notre commune ne doit être ni brader à n'importe qui ni laissé à l'abandon ou à l'état de ruines.

Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Judi et Vendredi de 9h15 à 11h15
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis
de 14h30 à 16h.

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Service d'aides ménagère
Portage repas à domicile
Bus des montagnes
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

APE (Parents d'élèves) Elsa PERRIER

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Anthony MONEYRON

Comité des Fêtes. Aurore BEST

DATES A RETENIR

Fête Patronale:

Avec le Comité des Fêtes

Samedi 12 juillet

Amis marcheurs !



9Km, (3h de marche). **Avis aux amateurs.**

Les itinéraires de petites et grandes randonnées sont très appréciés par nos habitants et les touristes de passage dans notre belle région. C'est un nouveau panneau reprenant la nouvelle charte graphique qui a été installé Place de l'église par notre ami Bernard AUROY qui se charge également de l'aménagement et de l'entretien de nombreux kilomètres de ces parcours. (Merci pour son dévouement au service de la collectivité) Vous trouverez ce panneau sur la place de l'église, il donne le départ d'une randonnée de



Notre ancien corbillard hippomobile, dormait depuis des décennies dans le hangar du local technique, exposé aux intempé-

L'ancien corbillard rejoint le musée d'Usson

ries...La commune en a fait don au musée d'Usson en Forez, où il sera authentiquement restauré. Avec sa structure en bois sculpté et ses ferronneries d'époque, il présentait encore une patine émouvante. Il évoquera ainsi aux visiteurs du Musée le quotidien de nos aïeux, leurs rites, leur manière d'honorer les défunts.

La Croix du Bourg de Saint-Just retrouve sa fierté grâce à l'élan des bénévoles

La lourde croix en bois, érigée à l'entrée du bourg était tombée, victime de l'usure du temps et des variations climatiques de notre région. Pour beaucoup, elle incarnait une part d'histoire, un point de repère, presque un gardien du bourg. Elle règne de nouveau, majestueuse, grâce au travail et à l'engagement de quelques habitants bénévoles. Chacun en fonction de ses capacités, travail du bois, transport, fixation, tous ont uni leurs forces pour reconstruire cette croix à l'identique. Lors d'un office, une trentaine de personnes ont assisté à sa bénédiction. Merci Christophe, Serge, Alain, Bernard, Philippe et aux autres...**À travers cette croix réhabilitée, c'est l'âme d'un village qui s'affirme : un attachement aux racines, à la transmission, et à l'esprit de communauté. Un petit acte, peut-être, mais porteur d'un grand sens pour les générations présentes et à venir.**



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'André LIABOEUF survenu dans sa 89^{ème} année. Il a été Adjoint au Maire de 1989 à 1995, puis Maire de 1995 à 2001. Homme de dossiers, Il a œuvré dans différents dossiers important comme l'assainissement collectif de la



Nécrologie

commune, l'installation et la rénovation de la mairie, le transfert de l'école de Chassagnols au Bourg, il participa activement à la création de l'ancienne communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne. **Toutes nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille.**